

LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

ENTRE M _____ ET M _____

	PREMIER EPOUX	SECOND EPOUX
NOM		
Prénoms		
Date de naissance ou âge	... / ... / / ... /
Profession		
Domicile	<i>Adresse</i>	<i>Adresse</i>
	<i>Commune et département</i>	<i>Commune et département</i>
N° de pièce d'identité		
NOM		
Prénoms		
Date de naissance ou âge	... / ... / / ... /
Profession		
Domicile	<i>Adresse</i>	<i>Adresse</i>
	<i>Commune et département</i>	<i>Commune et département</i>
N° de pièce d'identité		

Nombre de témoins : minimum un et maximum deux par époux, de 2, 3 ou 4 témoins au total.

Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus (un mineur peut être témoin s'il est émancipé par le mariage ou par décision du juge d'instance).

Les femmes peuvent indiquer leur nom d'usage (d'épouse) en plus de leur nom de naissance.

Les deux membres d'un couple peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage (s'ils n'ont pas eu à donner leur consentement) ainsi que les membres de leurs familles.